

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 27 JUIN 2012

---

Présents : MM. MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, MAILLET, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Yves TOURAINE	à	Marie-Lyse GASTON
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Fabien REICHERT	à	Bernard UTHURRY
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Elisabeth LE CHANONY, Nadia SEGAUD.

#### RAPPORT N° 120627-27-DIV

#### NAVETTES EN FETES 2012

M. UTHURRY précise que le dispositif Navette en Fêtes sera reconduit pour la quatrième année consécutive. Il s'agit d'un service de transport gratuit des jeunes vers les fêtes des communes de notre territoire. Il a été mis en place par la Ville d'Oloron Sainte-Marie, avec le soutien de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais.

Ce service permet aux jeunes de se rendre aux fêtes et d'en revenir en toute sécurité afin d'éviter certains drames, de tranquilliser les parents mais aussi de dynamiser les fêtes locales en les rendant plus accessibles.

A noter que les jeunes de moins de 15 ans devront être impérativement être accompagnés d'un adulte pour profiter du dispositif.

Par ailleurs, il est important de souligner que ce dispositif inclus une action de sensibilisation et de prévention en Partenariat avec Oloron-Prévention, qui repose sur une présence dans les navettes ainsi que sur la mise en place sur le lieu de la fête, d'un espace repos et d'information/prévention participant à une dynamique de réduction des risques.

Suite à une réunion qui s'est tenue le 7 juin dernier, il a été décidé de resserrer le dispositif dans l'optique de faire « moins mais mieux ».

Communes retenues :

- Carnaval de Géronce : 18 Février
- Esquiule : 27 Août
- Lasseube : 10 Septembre

A signaler que la commune de Géronce ne fait pas partie de la CCPO mais la fréquentation par de très nombreux jeunes de l'ensemble du territoire justifie sa présence dans le dispositif.

Depuis l'origine du projet, la Communauté de Communes participe à hauteur de 50 % du coût. Il est proposé que cette participation soit maintenue pour l'année 2012 sur la base d'un montant de dépenses de 3 297 € TTC, soit 1 648.50 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Général.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le présent rapport
- **S'ENGAGE** à participer au dispositif « Navettes en Fêtes 2012 » à hauteur de 50 %

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 juin 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT